



Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada

Budget des dépenses
2002-2003

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

- 1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents sont déposés au printemps, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- 2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2002

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : <http://publications.tpsgc.gc.ca>

No. de catalogue BT31-2/2001-III-39

ISBN 0-660-61805-2



Natural Sciences and Engineering
Research Council of Canada

Conseil de recherches en sciences
naturelles et en génie du Canada



Investir dans les gens, la découverte et l'innovation

Rapport sur les plans et les priorités

Budget des dépenses
2002-2003

**Le ministre de l'Industrie,
Allan Rock**

Canada

Table des matières

	<u>Page</u>
Liste des figures	ii
Liste des tableaux	ii
Liste des abréviations	iii
1. Messages	1
1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille.....	1
1.2 Message du secrétaire d'État	3
1.3 Déclaration de la direction.....	4
2. Raison d'être	5
3. Plans et priorités.....	5
3.1 Résultat stratégique.....	5
3.2 Priorités du CRSNG	5
3.3 Quoi de neuf au CRSNG?	11
3.4 Défis.....	13
3.5 Clientèle et partenaires	16
3.6 Surveillance	18
4. Organisation.....	20
4.1 Résultat stratégique et secteur d'activité	20
4.2 Rôles et responsabilités	20
4.3 Dépenses prévues du CRSNG	21
Annexe A – Renseignements financiers	22
Annexe B – Initiatives pangouvernementales et initiatives horizontales ou collectives	24
Initiatives pangouvernementales	24
Initiatives horizontales ou collectives	27
Annexe C – Le CRSNG en bref.....	28
Annexe D – Personnes-ressources.....	29
Documents de référence.....	30

Liste des figures

<u>Figure</u>	<u>Page</u>
1 Investir dans les gens	8
2 Stimuler le processus de la découverte	9
3 Aider le Canada à innover.....	10
4 Clientèle et partenaires du CRSNG, 2000-2001	16
5 Financement de la R et D dans les universités canadiennes (SNG), 2000.....	17
6 Nombre d'entreprises contribuant aux programmes du CRSNG.....	17
7 Partenaires fédéraux et provinciaux du CRSNG, 2000-2001	18
8 Structure organisationnelle	20
9 Gouvernement en direct.....	24
10 Amélioration des services	25
11 Modernisation de la fonction de contrôleur	26
12 Panel d'experts et Secrétariat inter-agences en éthique de la recherche	27
13 Le CRSNG en bref.....	28
14 Personnes-ressources et site Web	29

Liste des tableaux

<u>Tableau</u>	<u>Page</u>
1 Dépenses prévues du CRSNG	21
2 Résumé des paiements de transfert	22
3 Source de recettes non disponibles	22
4 Coût net du programme pour 2002-2003	23

Liste des abréviations

CRSH	Conseil de recherches en sciences humaines
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie
ÉCLATS	Étudiants communiquant les liens et les avancées technologiques et scientifiques
ETP	Équivalent temps plein
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
IPC	Indice des prix à la consommation
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
NanoPIC	Plateforme d'innovation du CRSNG en nanoscience et en nanotechnologie
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
PHQ	Personnel hautement qualifié
PCI	Programme de professeurs-chercheurs industriels
R et D	Recherche et développement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SNG	Sciences naturelles et génie
SPRR	Structure de planification, de rapport et de responsabilisation
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
S et T	Sciences et technologie
TIC	Technologie de l'information et des communications
TPSGC	Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

1. Messages

1.1 Message du Ministre pour le Portefeuille

Aujourd'hui, les gens, les universités et les industries du Canada soutiennent la concurrence dans le monde entier. De plus, la société et le mode de vie démocratiques des Canadiens sont encore et toujours considérés des plus enviables. Cependant, pour que la croissance économique et le progrès social se poursuivent et, en fait, que le pays continue à prospérer, il faut s'efforcer d'être parmi les meilleurs, à l'échelle mondiale, pour ce qui est de la création et de la commercialisation du nouveau savoir. Nous sommes déterminés à bâtir une économie du savoir à l'avant-garde mondiale et nous devons innover davantage pour rester concurrentiels.

Pour épauler un pays d'innovateurs, nous investissons dans les compétences, afin que tous les Canadiens puissent participer activement à l'économie du savoir d'aujourd'hui. C'est en canalisant le potentiel humain et le talent de chacun que nous pourrions continuer à prospérer.

Le gouvernement du Canada investit dans la recherche et développement pour aider les universités et le secteur privé canadiens à soutenir la concurrence internationale. Pour favoriser l'innovation, nous créons un environnement qui lui est propice, un environnement où règne la confiance, où les intérêts publics et privés sont protégés et où le marché incite à l'innovation.

Qu'il s'agisse de stimuler la création et l'utilisation du savoir, de soutenir la création et le développement des entreprises et des industries, de promouvoir la croissance économique inclusive ou de veiller à ce que le marché soit juste et équitable, chacune des quinze organisations membres du Portefeuille de l'Industrie contribue à la stratégie d'innovation du Canada. Leur travail avec des partenaires des secteurs public et privé de partout au Canada est la clé de la réussite canadienne.

Je suis heureux de présenter le Rapport sur les plans et les priorités au nom du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG). Ce rapport informe la population canadienne des réalisations prévues pour les trois prochains exercices. Le CRSNG investit dans la capacité scientifique et technologique du Canada afin de fournir aux Canadiens une main-d'oeuvre hautement qualifiée. Il investit également dans l'avancement des connaissances nouvelles et dans l'utilisation créatrice et productive de ce savoir en vue de favoriser l'innovation dans notre économie du savoir.

Organisations constituant le Portefeuille de l'Industrie :

Agence de promotion économique du Canada atlantique
Agence spatiale canadienne
Banque de développement du Canada*
Commission canadienne du tourisme*
Commission du droit d'auteur Canada
Conseil canadien des normes*
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
Conseil national de recherches Canada
Développement économique Canada pour les régions du Québec
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada
Industrie Canada
Société d'expansion du Cap-Breton*
Statistique Canada
Tribunal de la concurrence

*Organisation non tenue de soumettre un rapport sur les plans et les priorités.

Le CRSNG appuie autant la recherche fondamentale universitaire par des *subventions à la découverte* que les études de projet par des partenariats entre les universités, les collèges, les gouvernements et le secteur privé. De plus, il appuie la formation perfectionnée de travailleurs hautement spécialisés. Les investissements du CRSNG dans la formation de personnes hautement qualifiées s'avèrent essentiels, si l'on veut hisser le Canada au cinquième rang au chapitre des investissements en R et D par habitant parmi les pays de l'OCDE.

Pour consolider la réussite du Canada au XXI^e siècle, nous prenons l'engagement d'aider les citoyens canadiens de toutes les communautés, d'un océan à l'autre, à développer leur potentiel. L'investissement dans des organismes comme le CRSNG nous permettra de continuer à bâtir, pour le bénéfice de tous les Canadiens, une économie et une société innovatrices.

L'honorable Allan Rock

1.2 Message du secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)

Les citoyens de notre pays constituent un réservoir de talents quasi inépuisable. Nous pouvons mettre leurs idées et leurs compétences à contribution – et nous le ferons –, pour que le calibre international du monde canadien des sciences, de la recherche et du développement se maintienne. S'il dispose d'investissements stratégiques et d'une programmation ciblée, le milieu scientifique hissera le Canada au rang des premiers pays du monde en matière d'investissements dans la recherche et développement. Y arriver sera tout un exploit! En attendant, le gouvernement s'est engagé à doubler ses propres investissements dans la recherche et développement d'ici 2010.

À eux seuls, les efforts du gouvernement ne suffiront pas. C'est pourquoi le gouvernement fait aussi des investissements pour accroître et renforcer les moyens de l'industrie et des universités en matière de recherche. Afin d'être certain que ces secteurs progresseront, le gouvernement travaille à former la main-d'œuvre hautement spécialisée qu'exige la recherche et à commercialiser les produits issus de cette dernière et, par le fait même, les innovations canadiennes.

Voulant améliorer son niveau global d'innovation, le gouvernement a lancé un certain nombre d'initiatives pour stimuler l'épanouissement de l'infrastructure du savoir, l'expansion des milieux commerciaux ainsi que la croissance des universités et du capital humain. Au sein du Portefeuille de l'Industrie, cette tâche est dévolue au Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et au Conseil national de recherches Canada (CNRC).

Le présent rapport montre de quelle façon les initiatives du CRSNG jouent déjà – et continueront de jouer – un rôle stratégique pour l'avancement des sciences, de la recherche et du développement au Canada, de même que la manière dont elles continueront à le faire. Voilà justement le genre d'initiatives nécessaires pour mettre à profit l'ingéniosité et le savoir-faire canadiens.

L'honorable Maurizio Bevilacqua

1.3 Déclaration de la direction

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Rapport sur les plans et les priorités 2002-2003

Je sou mets, en vue de son dépôt au Parlement, le *Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003* (RPP) du CRSNG (Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada).

À ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent rapport :

- décrivent fidèlement les plans et les priorités de l'organisation;
- sont conformes aux principes de présentation énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités de 2002-2003*;
- sont complets et exacts;
- sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion ministériels.

Je suis satisfait des méthodes et des procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la *Structure de planification, de rapport et de responsabilisation* (SPRR) sur laquelle s'appuie le présent document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

T.A. Brzustowski, président

Date

2. Raison d’être

Le CRSNG investit dans les gens, la découverte et l’innovation afin de développer une économie nationale vigoureuse et d’améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

La figure 13, en page 28 constitue une représentation graphique de la vision et de la mission du CRSNG.

3. Plans et priorités

3.1 Résultat stratégique

Tous les plans et priorités du CRSNG se rapportent à un seul résultat stratégique :

Faire profiter la population canadienne des avantages économiques et sociaux découlant d’une main-d’œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités et collèges vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie.

À long terme, le CRSNG parvient à ce résultat en accordant des bourses et des subventions de recherche par voie de concours qui reposent sur une évaluation par les pairs de même qu’en facilitant les partenariats de recherche entre les universités, les collèges, les gouvernements et le secteur privé.

3.2 Priorités du CRSNG

Le CRSNG est l’organisme national chargé d’effectuer des investissements stratégiques dans la formation et la recherche en sciences naturelles et en génie (SNG). Ces investissements appuient la recherche fondamentale universitaire ainsi que les projets de recherche, en plus de financer les études de jeunes gens dans cette recherche. Ils favorisent et facilitent également l’établissement de liens entre les universités, les collèges, les gouvernements et le secteur privé. Grâce à ses investissements, le CRSNG met en valeur le potentiel du Canada en sciences et en technologie en plus d’appuyer l’innovation qui stimule l’économie et améliore la qualité de vie de toute la population canadienne. Chaque année, le CRSNG injecte plus de 600 millions de dollars dans trois domaines prioritaires – *les gens, la découverte et l’innovation* – dans les universités et collèges du pays.

Investir dans les gens

Forts de leurs compétences et des connaissances requises pour créer de la valeur, les Canadiens permettront à leur pays d'être concurrentiel dans l'économie mondiale du savoir. Des étudiants et des titulaires d'une bourse, formés avec l'aide du CRSNG, acquièrent les compétences requises pour poursuivre une carrière intéressante dans tous les secteurs de l'économie et devenir les futurs scientifiques, ingénieurs et dirigeants de la société. (La figure 1, en page 8, résume les résultats prévus, les activités et les ressources.)

Stimuler le processus de la découverte

Grâce au financement du CRSNG, des professeurs canadiens renforcent leur capacité dans tous les champs des sciences naturelles et du génie et accèdent aux connaissances de pointe dans le monde entier. Forts de cette connaissance et travaillant de plus en plus en partenariat avec l'industrie, ils aident à stimuler le système canadien d'innovation. Les scientifiques et ingénieurs canadiens sont respectés partout dans le monde pour le calibre de leurs recherches et pour leurs découvertes de pointe. (La figure 2, en page 9, résume les résultats prévus, les activités et les ressources.)

Aider le Canada à innover

Les investissements du CRSNG dans le savoir au Canada donnent lieu à des innovations dans l'industrie. Pour être florissantes, nos industries doivent tirer pleinement parti de la capacité du pays en matière d'innovation scientifique. Les programmes de partenariats de recherche du CRSNG, qui mobilisent des universités, des collèges et des organismes des secteurs public et privé, renforcent le savoir-faire en recherche et facilitent le transfert de connaissances, de technologie et de personnes entre tous les secteurs. Grâce au financement du Conseil, les chercheurs universitaires établissent des liens avec les personnes qui peuvent mettre à profit de manière productive la nouvelle connaissance et améliorer la capacité du Canada en matière d'innovation, ce qui, en retour, contribue à la création de richesses. (La figure 3, en page 10, résume les résultats prévus, les activités et les ressources.)

Hisser le Canada au cinquième rang au chapitre des investissements en R et D

Le gouvernement a fixé un nouvel objectif pour le Canada : le hisser, d'ici 2010, au cinquième rang au chapitre des investissements en R et D par habitant parmi les pays de l'OCDE. Pour atteindre cet objectif, le Canada aura besoin d'un nombre accru de personnes hautement qualifiées qu'auront formées des universités et collèges canadiens. Pour que le Canada puisse se hisser au cinquième rang, le CRSNG estime qu'il lui faudra entre 107 000 et 139 000 chercheurs de plus dans toutes les disciplines. Les investissements du CRSNG dans la formation de personnes hautement qualifiées s'avèrent essentiels, si l'on veut relever ce défi et exploiter le potentiel du Canada en R et D. L'augmentation de 7 p. 100 du budget annuel du CRSNG qu'a annoncée le gouvernement fédéral dans le budget de 2001 constitue un pas dans la bonne direction.

Chaque champ de priorité du CRSNG – *les gens, la découverte et l'innovation* – contribue nettement à satisfaire la demande en personnel hautement qualifié au Canada. Par exemple, en moyenne, près de 40 p. 100 des subventions accordées aux professeurs par le truchement des *subventions à la découverte* sont consacrées à la formation de futurs chercheurs. Par ailleurs, grâce à ses programmes de partenariats de recherche universités-industrie, le CRSNG fait connaître aux étudiants les débouchés dans l'industrie canadienne et les aide à se doter des compétences voulues pour satisfaire les besoins actuels et futurs de notre économie. Ces programmes aident à retenir au Canada les jeunes prometteurs dans les domaines des sciences et de la technologie, après l'obtention du diplôme.

Le CRSNG est un élément important de la stratégie d'innovation du gouvernement fédéral de par ses contributions à la croissance économique, à l'amélioration de la qualité de vie et à l'avancement des connaissances. Par suite des investissements du CRSNG, le Canada a accès aux quatre coins du globe à des données scientifiques et à des technologies de pointe ainsi qu'à des personnes hautement qualifiées qui sont reconnues pour leur expertise dans ces domaines.

Dans les trois figures qui suivent, on décrit les grands résultats prévus, les principales activités et les ressources allouées pour les trois prochaines années au CRSNG. Les renseignements sont regroupés en fonction des trois grands champs de priorité du Conseil : *les gens* (figure 1), *la découverte* (figure 2) et *l'innovation* (figure 3).

Figure 1 – Investir dans les gens

Résultats prévus	Principales activités connexes	Ressources ¹ (en millions de dollars)		
		2002-03	2003-04	2004-05
<p>Un personnel hautement qualifié (PHQ) qui possède des compétences en recherche dans les domaines des sciences naturelles et du génie et qui est en mesure de poursuivre diverses carrières à forte concentration de savoir dans l'industrie, dans l'administration publique et dans d'autres secteurs de l'économie.</p> <p>Une plus grande capacité de recruter la prochaine génération de scientifiques et d'ingénieurs parmi la jeunesse d'aujourd'hui.</p>	<p>Assurer un soutien à la formation en recherche des étudiants au baccalauréat, à la maîtrise et au doctorat, ainsi qu'aux titulaires d'une bourse postdoctorale, en accordant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un appui direct : des bourses, dont certaines en partenariat avec l'industrie, octroyées à des personnes sélectionnées dans le cadre de concours nationaux; • un appui indirect : un professeur peut embaucher un étudiant ou un titulaire d'une bourse postdoctorale à l'aide d'une subvention du CRSNG. 	89,9	89,9	89,9
	<p>Fournir une aide ciblée pour remédier à la sous-représentation des femmes et des Autochtones dans les postes de professeurs en SNG.</p>	2,8	3,8	5,0
	<p>Créer des chaires de recherche et offrir des suppléments aux étudiants de deuxième et troisième cycles de même qu'aux titulaires d'une bourse postdoctorale effectuant de la recherche dans le Nord, afin d'améliorer la capacité du Canada de mener des recherches dans cette région.</p>	1,3	1,3	1,3
	<p>Souligner les efforts importants déployés pour encourager la population canadienne à approfondir ses connaissances en sciences et en génie et faire la promotion de ces disciplines en tant que choix de carrière par le truchement de trois programmes : les <i>Prix Michael-Smith pour la promotion des sciences</i>, le <i>Programme PromoScience</i> et le <i>Programme ÉCLATS</i> (Étudiants communiquant les liens et les avancées technologiques et scientifiques) du CRSNG.</p>	2,1	2,1	2,1
<p>L'atteinte, par les universités canadiennes, de hauts niveaux d'excellence en recherche et la reconnaissance comme centres de recherche de calibre international dans une économie axée sur le savoir.</p>	<p>De concert avec les autres organismes subventionnaires (Conseil de recherches en sciences humaines et Instituts de recherche en santé du Canada) gérer les investissements faits dans le cadre du <i>Programme des chaires de recherche du Canada</i>².</p>	81,0 ³	108,0 ³	135,0 ³

¹ Les autres ressources incluent environ 33 millions de dollars par an pour l'administration de l'organisation dans son ensemble, dans les trois champs de priorité du CRSNG.

² Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Programme des chaires de recherche du Canada, consulter le rapport sur les plans et les priorités du Conseil de recherches en sciences humaines.

³ Financement du Programme des chaires de recherche du Canada qui passe par le CRSNG.

Figure 2 – Stimuler le processus de la découverte

Résultats prévus	Principales activités connexes	Ressources ¹ (en millions de dollars)		
		2002-2003	2003-2004	2004-2005
Capacité de recherche de première qualité dans toutes les sphères des sciences et du génie.	Investir dans les activités de recherche menées par des particuliers et des groupes en sciences et en génie de pointe ainsi que dans le matériel et les installations nécessaires à ces travaux.	300,8	298,7	298,7
Nouveau savoir à l'origine de nouvelles idées en matière d'innovation.	Fournir des fonds supplémentaires pour appuyer les nouveaux candidats au <i>Programme des subventions à la découverte</i> du CRSNG.			
Amélioration des capacités d'accès aux connaissances de pointe du monde entier.	Gérer des programmes qui améliorent l'accès des chercheurs canadiens aux réseaux de connaissances internationaux ² .	7,7	7,5	7,5
	Souligner l'excellence de la recherche avec des prix prestigieux dont un prix d'un million de dollars, la <i>Médaille d'or Gerhard-Herzberg en sciences et en génie du Canada</i> .	1,8	1,9	2,1
	D'ici 2002, mener à bien l'Exercice de réaffectation des fonds afin de permettre la définition des priorités en recherche dans le cadre du <i>Programme des subventions à la découverte</i> .			

¹ Les autres ressources incluent environ 33 millions de dollars par an pour l'administration de l'organisation dans son ensemble, dans les trois champs de priorité du CRSNG.

² Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web du CRSNG à www.crsng.ca/intfrne.htm.

Figure 3 – Aider le Canada à innover

Résultats prévus	Principales activités connexes	Ressources ¹ (en millions de dollars)		
		2002-2003	2003-2004	2004-2005
Utilisation productive des connaissances pour créer de nouveaux produits, processus et services, ce qui favorise la création d'emplois et d'entreprises. Tronc de connaissances nécessaires pour l'élaboration de normes, de politiques et de règlements et pour la prise de décisions, à l'intention du gouvernement et de l'industrie.	Miser sur un effet de synergie avec les investissements du CRSNG en établissant des partenariats de recherche avec le secteur privé ainsi qu'avec d'autres secteurs, y compris les ministères et organismes fédéraux.	81,5	82,3	81,3
	Fournir un appui financier aux projets de recherche universitaire dans des domaines ciblés d'importance nationale et dans des domaines émergents susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.	36,0	36,0	35,5
	Continuer de mettre en œuvre une stratégie de communication visant plus précisément les clients de l'industrie, en vue de sensibiliser davantage le secteur privé aux programmes du CRSNG qui favorisent la coopération universités-industrie en matière de recherche et de formation.			
	Établir des partenariats avec d'autres organisations au moyen de mécanismes souples qui fournissent leadership, planification et orientation en vue d'accélérer la recherche dans les domaines où le Canada a de bonnes chances de devenir un chef de file en sciences et en génie.	2,0	2,0	2,0
	Gérer et administrer le <i>Programme des réseaux de centres d'excellence</i> (de concert avec d'autres organismes subventionnaires et Industrie Canada).	38, 2 ²	32,1 ²	30,1 ²

(Environ 31 p. 100 de ces fonds servent à rémunérer des étudiants et des titulaires d'une bourse postdoctorale.)

(Ressources provenant du budget d'administration¹.)

1. Les autres ressources incluent environ 33 millions de dollars par an pour l'administration de l'organisation dans son ensemble, dans les trois champs de priorité du CRSNG.

2. Financement des Réseaux de centres d'excellence qui passe par le CRSNG.

3.3 *Quoi de neuf au CRSNG?*

Au cours du siècle qui s'amorce, l'économie mondiale du savoir créera d'excellentes occasions d'accroître la prospérité et la qualité de vie de l'ensemble de la population canadienne. Il est crucial de tirer parti de ces possibilités et d'affirmer les forces du Canada.

Pour optimiser la valeur ajoutée des investissements que fait la population canadienne par l'entremise du CRSNG, le Conseil se montrera souple, dynamique, novateur et tourné vers l'avenir. Les nouveaux investissements décrits ci-après reflètent cette volonté.

Le Canada doit posséder l'une des économies les plus avant-gardistes au monde. Un des éléments clés pour y parvenir, c'est de hisser notre effort par habitant en recherche et développement au rang des cinq premiers pays au monde.

Adresse du Premier ministre
Jean Chrétien en réponse au discours du Trône, le 31 janvier 2001.

Le budget de 2001

Dans le budget de 2001, le gouvernement fédéral mentionne qu'il entend poursuivre les efforts amorcés en 1998 afin d'accroître la recherche universitaire dans toutes les disciplines. À cette fin, il a majoré le budget annuel du CRSNG de 7 p. 100, soit de 36,5 millions de dollars par an. Cette hausse se traduira par une multiplication des occasions de recherche au Canada ainsi que par une augmentation du nombre de bourses d'études de premier, deuxième et troisième cycles.

Les universités et les gouvernements provinciaux estiment qu'il faut accorder la priorité à l'accroissement du financement des coûts indirects de la recherche. C'est en reconnaissance de cette priorité que le gouvernement fédéral a prévu, dans le budget de 2001, un investissement non renouvelable de 200 millions de dollars par le truchement des organismes subventionnaires fédéraux. L'objectif est d'atténuer les pressions financières associées à la recherche subventionnée par le fédéral dans les universités et hôpitaux de recherche. Cet investissement aidera à soutenir les installations de recherche de calibre mondial ainsi que les petites universités canadiennes dans leurs efforts pour renforcer leurs activités de recherche.

Recherche dans le Nord

Trois programmes du CRSNG visent à financer la recherche dans le Nord canadien : le *Programme de chaires de recherche nordique*, les *Suppléments aux bourses d'études supérieures en recherche nordique* et les *Suppléments aux bourses postdoctorales en recherche nordique*. Ces programmes donnent en partie suite aux recommandations du *Groupe de travail sur la recherche nordique* mis sur pied par le CRSNG et le CRSH.

Plateformes d'innovation

Grâce aux plateformes d'innovation, le CRSNG peut établir des partenariats avec d'autres organisations qui poursuivent des buts et objectifs similaires. Ces plateformes visent à financer la recherche dans des domaines où le Canada a de bonnes chances de devenir un chef de file en sciences et en technologie. Elles permettent d'intensifier rapidement la recherche dans un domaine important; d'accélérer la recherche qui touche plusieurs disciplines; de traduire les résultats de recherche pour le bénéfice d'un plus large éventail de secteurs et partenaires utilisateurs; d'offrir un soutien accru aux étudiants se destinant à des domaines très compétitifs; d'obtenir la participation des scientifiques de la fonction publique et des laboratoires gouvernementaux; et d'aider les chercheurs canadiens à prendre part à des projets internationaux.

Les plateformes d'innovation constituent de nouveaux mécanismes souples qui offrent leadership, planification et orientation à ce genre de recherches. La première du genre, la Plateforme d'innovation du CRSNG en nanoscience et en nanotechnologie (NanoPIC), a été lancée en novembre 2001. Un mois plus tard, la deuxième plateforme d'innovation est devenue réalité lors de la signature d'un protocole d'entente entre le CRSNG et eMPOWER Canada¹.

Gestion de la propriété intellectuelle

Le CRSNG a pris l'initiative d'élargir son *Programme de gestion de la propriété intellectuelle*, établi il y a cinq ans, au moyen d'un partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Englobant maintenant toutes les universités et tous les hôpitaux affiliés, le programme élargi aide ces établissements à protéger et à commercialiser leur propriété intellectuelle, à transférer leur savoir et leur technologie aux utilisateurs possibles et à promouvoir le perfectionnement professionnel des spécialistes de la propriété intellectuelle. Cet effort concerté accélérera le transfert de connaissances et de technologie entre les universités et hôpitaux canadiens et d'autres secteurs, au profit du Canada.

Représentants du CRSNG

Le CRSNG cherche à établir une présence à l'échelle locale partout au Canada. Les bénévoles qui travaillent avec le CRSNG et les universités encadrent les candidats aux programmes du CRSNG afin qu'ils puissent améliorer la qualité de leur proposition de recherche et communiquent les réalisations et les besoins du milieu des chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie aux gouvernements, aux entreprises, aux médias ainsi qu'au public. Jusqu'à présent, une cinquantaine d'universités ont nommé des représentants dans le cadre de cette initiative.

¹ L'initiative eMPOWER Canada est un partenariat entre les secteurs public et privé visant à accroître sensiblement le nombre de professionnels hautement qualifiés en micro-électronique, en photonique, en opto-électronique et en génie des communications radio et sans fil (eMPOWER).

Nouveaux médias

Le CRSNG reconnaît la nécessité de favoriser une collaboration efficace entre les parties qui font avancer les sciences et la technologie et les autres qui peuvent appliquer ces percées de façon nouvelle et originale. De plus en plus, le travail des artistes requiert le développement et l'application de nouvelles connaissances ou technologies. Pour accroître cette synergie entre artistes, scientifiques et ingénieurs, le CRSNG et le Conseil des Arts du Canada unissent leurs efforts afin de favoriser et de financer conjointement des projets dans le domaine des nouveaux médias qui allient un volet artistique avec un projet de recherche connexe en sciences et en génie.

Plan d'action sur le changement climatique

De nouvelles technologies de réduction des émissions de gaz à effet de serre et des concepts novateurs de recherche sur l'énergie sont indispensables. C'est ainsi que le CRSNG et le Secteur de l'énergie de Ressources naturelles Canada ont établi un partenariat dans le cadre *du Plan d'action 2000 sur le changement climatique*. Cette initiative conjointe stimulera la recherche fondamentale dans les domaines de l'énergie, des produits énergétiques et de l'efficacité de l'utilisation finale, ce qui pourrait donner lieu à de nouveaux concepts et à de nouvelles technologies permettant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. On s'attend à voir les premières demandes de financement de la recherche dès le 1^{er} février 2002.

3.4 Défis

Le CRSNG s'attaquera aux quatre grands défis suivants au cours des trois prochaines années.

Afflux de jeunes professeurs de talent dans les universités canadiennes

Le CRSNG constate une augmentation des nouvelles demandes de financement soumises par de jeunes talents désirant amorcer leur carrière en recherche. La hausse la plus marquée se fait sentir dans le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC). Selon un récent sondage du CRSNG portant sur les plans d'embauche de professeurs, cette tendance à la hausse devrait se maintenir. Ces nouveaux professeurs jouent un rôle primordial dans la capacité future du Canada en sciences et en technologie (S et T), étant donné qu'ils sont à l'origine d'innovations et du nouveau savoir et qu'ils assurent la formation de personnes hautement qualifiées.

Le Conseil du CRSNG entend trouver les fonds de recherche nécessaires aux nouveaux candidats aux *subventions à la découverte*, en prélevant des ressources actuelles une partie des fonds supplémentaires requis. Ces personnes sont attirées par les universités canadiennes et si le Canada veut prospérer dans l'économie du savoir, il doit faire en sorte qu'elles réussissent en recherche.

Le montant supplémentaire de 36,5 millions de dollars par an accordé au CRSNG, annoncé dans le budget fédéral de 2001, aidera à réduire la pression qui se fera sentir lors du prochain concours.

Hausse du coût de la recherche

Les coûts à assumer pour effectuer de la recherche de pointe de calibre international grimpent sans cesse, engendrant du même coup une plus grande dépendance à l'égard des subventions du CRSNG. Plusieurs raisons expliquent cette situation : 1) la valeur relative du dollar canadien fait augmenter le coût des instruments scientifiques achetés à l'étranger; 2) le prix des outils tels que les monographies et les revues scientifiques croît beaucoup plus rapidement que l'indice des prix à la consommation (IPC); 3) pour mener des recherches de calibre international, les chercheurs canadiens doivent adopter de nouvelles méthodes coûteuses de recherche; et 4) nombre de services de recherche universitaire qui étaient auparavant gratuits sont maintenant assortis de frais d'utilisation qui doivent maintenant être payés à même les subventions du CRSNG.

Perte de chefs de file

Même si les universités continuent de recruter nombre de nouveaux professeurs, elles perdent néanmoins des professeurs chevronnés, qui sont généralement des chefs de file dans le domaine de la recherche et de la formation. Ainsi, on devrait peut-être s'inquiéter davantage de la « perte de chefs de file » que de l'« exode des cerveaux ». À mesure que des professeurs chevronnés prennent leur retraite ou acceptent des postes ailleurs, souvent à l'extérieur du Canada en entraînant avec eux des membres de leurs équipes de recherche, cela se traduit par une diminution de la capacité de recherche et de formation dans les universités canadiennes. À plus long terme, les nouveaux professeurs pourront acquérir une envergure et un niveau d'activité comparables, mais à court terme le pays subit une perte.

Le *Programme des chaires de recherche du Canada* se veut un important élément de la solution au problème. Cependant, des *subventions à la découverte*, à un niveau de financement concurrentiel à l'échelle mondiale, doivent également être accordées aux titulaires d'une *chaire de recherche du Canada* ainsi qu'aux professeurs collaborant avec eux dans leurs activités de recherche, si le Canada souhaite parvenir à attirer et à retenir les meilleurs chercheurs et à créer un milieu de recherche stimulant où ceux-ci peuvent travailler.

Le CRSNG adapte son *Programme de professeurs-chercheurs industriels* (PCI) en vue de l'assouplir et d'aider les universités à pallier la pénurie de professeurs chevronnés dans les secteurs industriels où la demande est forte. Mentionnons un nouveau volet : les postes de directeur général d'une chaire de recherche industrielle. Ces dernières incitent les candidats hautement qualifiés ne provenant pas du milieu universitaire à occuper un poste dans une université pour un mandat n'excédant pas cinq ans – leur tâche consistant à effectuer des recherches, à encadrer les nouveaux professeurs, à former les étudiants et à sensibiliser les universités aux besoins du secteur industriel.

Capacité régionale

Dans l'économie d'aujourd'hui, un système d'innovation national diversifié et robuste s'avère indispensable; or, les universités canadiennes jouent un rôle prépondérant à ce chapitre. Les universités ont maintenant pris conscience de l'aide qu'elles peuvent apporter pour favoriser le développement économique régional, notamment en rehaussant la capacité régionale d'innovation. Elles connaissent bien les rapports entre l'enseignement universitaire, la recherche, l'innovation et l'activité économique à valeur ajoutée. Elles sont prêtes à travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres pour les aider à étendre leur activité économique axée sur le savoir dans tous les secteurs.

Cependant, la capacité des universités de tirer parti de ces possibilités varie grandement selon les régions du pays. La situation peut s'expliquer notamment par les différences dans le financement provincial pour les universités, ainsi que par les écarts régionaux dans le niveau de participation des étudiants aux cycles supérieurs et dans le niveau d'activité industrielle à valeur ajoutée.

L'investissement non renouvelable de 200 millions de dollars, annoncé par le gouvernement fédéral dans le budget de 2001, a pour objectif d'atténuer les pressions financières associées aux coûts indirects de la recherche subventionnée par le fédéral dans les universités et hôpitaux de recherche. L'investissement aidera à soutenir les installations de recherche de calibre mondial ainsi que les petites universités canadiennes dans leurs efforts pour renforcer leurs activités de recherche.

3.5 Clientèle et partenaires

Le CRSNG n'effectue aucune recherche à l'interne, pas plus qu'il ne dispose d'installations de formation. C'est pourquoi les universités, collèges, entreprises, organismes gouvernementaux et autres établissements avec lesquels collabore le CRSNG s'avèrent tous des partenaires essentiels dans l'exécution des programmes du Conseil. La figure 4 présente une ventilation des fonds alloués par le CRSNG à ses clients et à ses partenaires ainsi qu'une estimation du pourcentage de particuliers et d'organisations admissibles participant ou bénéficiant d'une aide financière.

Figure 4 : Clientèle et partenaires du CRSNG, 2000-2001

	Nombre de clients participants ou bénéficiant d'une aide financière	Pourcentage de particuliers ou d'organisations admissibles ¹
Clients		
Professeurs d'université	9 735	65 à 70 %
Étudiants de premier cycle	6 568	6 %
Étudiants à la maîtrise ou au doctorat	7 495	35 à 40 %
Titulaires d'une bourse postdoctorale	1 639	40 à 50 %
Techniciens en université et professionnels de la recherche universitaire	3 111	30 à 40 %
Organisations partenaires		
Universités et collèges	65	75 %
Entreprises effectuant de la R et D ²	691	10 %
Ministères et organismes fédéraux à vocation scientifique ²	10	65 %
Ministères et organismes provinciaux à vocation scientifique ²	13	25 à 40 %

Source : CRSNG

¹ Pourcentage de l'ensemble des personnes et organisations admissibles aux programmes du CRSNG qui reçoivent des fonds du Conseil.

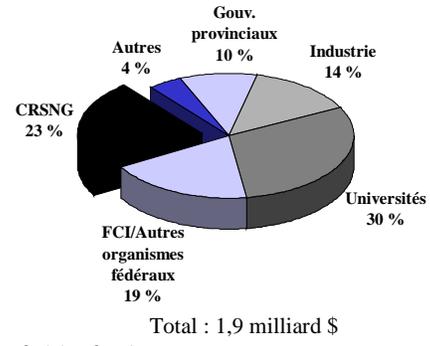
² Organismes partenaires du CRSNG (pour l'ensemble des programmes du CRSNG).

Voici un aperçu des partenaires du CRSNG.

Universités et collèges

Le CRSNG est le principal organisme subventionnaire de la recherche et développement (R et D) en sciences naturelles et en génie dans les universités canadiennes. En 2000, celles-ci ont effectué pour 1,9 milliard de dollars de travaux de R et D dans ces domaines. Le CRSNG a fourni directement près du quart du financement total. Comme la majeure partie du reste du financement qui provient des universités, de l'industrie et des gouvernements dépend du financement accordé par le CRSNG, on peut aisément dire que le CRSNG est responsable, directement et indirectement, d'un peu moins de la moitié du financement total. La figure 5 présente une ventilation du financement total par source directe.

Figure 5 : Financement de la R et D dans les universités canadiennes (SNG), 2000



Source : Statistique Canada.

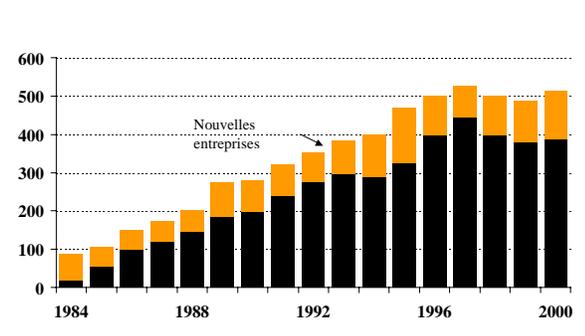
Plus de 9 700 professeurs d'université et plus de 15 700 étudiants universitaires et titulaires de bourses postdoctorales reçoivent une aide financière du CRSNG. En outre, le Conseil aide un nombre considérable de techniciens et associés de recherche en université.

Le CRSNG a élargi ses lignes directrices concernant l'admissibilité afin d'inclure les collèges. Les chercheurs de collèges déclarés admissibles par le CRSNG peuvent s'associer à des professeurs universitaires pour présenter une demande de groupe en vue de participer à divers programmes de projets de recherche. En janvier 2002, quatre collèges canadiens avaient été déclarés admissibles.

Entreprises

On observe une forte croissance du nombre d'entreprises qui participent aux divers programmes de recherche coopérative universités-industrie offerts par le CRSNG (voir la figure 6). Depuis la création de ces programmes de recherche, plus de 1 400 entreprises y ont participé; leur nombre passant de moins de 50 en 1983 à plus de 500 en 2000. En moyenne, une centaine d'entreprises s'ajoutent chaque année à celles qui collaborent avec le CRSNG. Les entreprises très actives en R et D connaissent très bien le CRSNG.

Figure 6 : Nombre d'entreprises contribuant aux programmes universités-industrie du CRSNG



Source : CRSNG

Ministères et organismes gouvernementaux

Le CRSNG est également bien connu de la plupart des ministères et organismes à vocation scientifique des gouvernements fédéral et provinciaux. La figure 7 présente la liste des ministères et organismes fédéraux et provinciaux avec lesquels le CRSNG a collaboré en 2000-2001.

Figure 7 : Partenaires fédéraux et provinciaux du CRSNG, 2000-2001

Ministères et organismes fédéraux

Agence spatiale canadienne
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Conseil des Arts du Canada
Conseil national de recherches du Canada
Conseil de recherches en sciences humaines du Canada
Environnement Canada
Instituts de recherche en santé du Canada
Ministère de la Défense nationale
Pêches et Océans Canada
Ressources naturelles Canada
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ministères et organismes provinciaux

Bureau de recherche et de technologie des sables bitumineux de l'Alberta
Bureau des sciences et de la recherche de l'Alberta
Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies
Ministère de l'Agriculture de l'Ontario
Ministère de l'Énergie de l'Alberta
Ministère de l'Énergie et des Mines du Manitoba
Ministère de l'Énergie et des Mines de la Saskatchewan
Ministère de l'Enseignement postsecondaire de l'Alberta
Ministère de l'Environnement du Québec
Ministère de la Protection de l'environnement de l'Alberta
Ministère de la Régénération des forêts de la Colombie-Britannique
Ministère des Ressources naturelles du Québec

3.6 Surveillance

Le CRSNG mesure son rendement en évaluant ses programmes d'appui à la recherche et à la formation, leur incidence, leur rentabilité et la persistance de leur bien-fondé. Lorsqu'on examine le rendement de l'appui aux programmes de recherche et de bourses, on doit se souvenir que ces investissements mettent plus de temps à rapporter que la plupart des autres investissements du gouvernement. On pourrait donner des données précises sur le nombre de diplômes d'études supérieures obtenus, de thèses publiées, de brevets demandés et obtenus, de documents publiés et autres, mais les avantages socio-économiques à long terme se font ressentir beaucoup plus lentement dans le domaine de la recherche.

Dans le *Rapport sur le rendement 2000-2001*, on explique de manière exhaustive l'incidence des investissements du CRSNG au moyen d'une série d'indicateurs, depuis les données bibliométriques jusqu'aux brevets et permis, en passant par le nombre d'entreprises issues de la recherche et de nouveaux produits et processus, ainsi qu'en mentionnant la progression professionnelle des étudiants et stagiaires ayant bénéficié d'une bourse du CRSNG.

Rendement et évaluation

Le CRSNG élabore actuellement une stratégie d'évaluation du rendement à plusieurs facettes qui prévoit la collecte continue de données qualitatives et quantitatives, ainsi que des examens et des évaluations périodiques des programmes, des politiques ou des nouvelles initiatives d'envergure.

Pour mesurer les résultats de ses programmes et en rendre compte, le CRSNG intégrera les systèmes d'évaluation du rendement pertinents au cycle opérationnel de ses activités. Il a préparé un cadre de reddition de comptes et de gestion axée sur les résultats qui englobe : les principaux résultats à obtenir; des indicateurs; une stratégie d'évaluation du rendement; un échéancier des principales étapes du travail d'évaluation; et les dispositions en matière d'établissement de rapports, y compris l'établissement de rapports au Parlement, pour rendre compte de l'utilisation des fonds accordés aux titulaires d'une subvention ou d'une bourse du CRSNG.

Dans le cadre de l'évaluation de son rendement, le CRSNG s'engage à accomplir de manière continue ce qui suit au cours des trois prochaines années : recueillir des données sur plusieurs indicateurs, effectuer des études et évaluations spéciales concernant des programmes, des politiques ou de nouvelles initiatives ainsi que mener plusieurs initiatives de gestion et de surveillance afin d'assurer la qualité et la pertinence constantes de ses activités.

Vérification

Le CRSNG voit également aux questions de rendement de son activité d'administration, y compris aux initiatives de prestation de services de qualité. L'activité d'administration du Conseil a pour but de soutenir le seul secteur d'activité du CRSNG. En conséquence, les questions de rendement tournent autour de l'efficacité et de la qualité du service fourni au personnel et aux clients (c'est-à-dire le milieu de la recherche) du Conseil.

Le CRSNG assume une fonction officielle de vérification interne relativement à ses programmes et à son administration. En ce qui a trait à la fonction de vérification dans les établissements recevant un appui financier du CRSNG, la nécessité de procéder à une vérification interne et à une surveillance périodique est établie en tant que fonction de risque.

Le CRSNG a mis au point un calendrier pour les activités de vérification interne qui seront menées au cours des trois prochaines années. Ces activités demeureront souples afin de permettre au CRSNG de réagir à toute situation nécessitant une attention immédiate ou à des besoins supplémentaires, tel qu'ils sont définis par les organismes centraux ou le Bureau du vérificateur général.

4. Organisation

4.1 Résultat stratégique et secteur d'activité

Le seul secteur d'activité du CRSNG est :

L'appui à la recherche et à l'érudition en sciences naturelles et en génie.

Ce secteur d'activité vise le résultat stratégique suivant :

Faire profiter la population canadienne des avantages économiques et sociaux découlant d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités et collèges vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie.

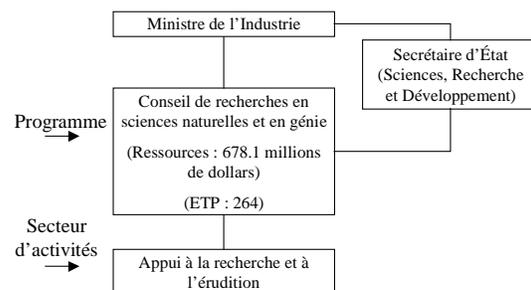
Toutes les dépenses nettes prévues par le Conseil en 2002-2003, à hauteur de 678,1 millions de dollars, seront consacrées au seul secteur d'activité du Conseil et à son résultat stratégique. Ce montant inclut environ 33 millions de dollars pour l'administration (5 p. 100 du budget).

4.2 Rôles et responsabilités

Le CRSNG, qui fonctionne de manière indépendante du gouvernement fédéral, est responsable devant le Parlement par le truchement du ministre de l'Industrie. La figure 8 présente la structure organisationnelle du CRSNG.

Le CRSNG est régi par un conseil (d'administration) dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil. Ces membres (dont le nombre ne peut dépasser 21) proviennent des universités ainsi que d'organismes des secteurs public et privé. Les membres siègent à temps partiel et ne sont pas rémunérés pour leur participation. Le président œuvre à plein temps et assume la double fonction de président du Conseil et de directeur général du CRSNG. Plusieurs comités permanents formulent des avis au Conseil sur des questions relatives aux politiques et aux programmes.

Figure 8 : Structure organisationnelle



4.3 Dépenses prévues du CRSNG

Tableau 1 : Dépenses prévues du CRSNG

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2001-2002 ¹	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Dépenses budgétaires du Budget principal des dépenses	606,9	641,6	662,9	687,8
Dépenses non budgétaires du Budget principal des dépenses	—	—	—	—
Moins : recettes disponibles	—	—	—	—
Total du Budget principal des dépenses	606,9	641,6	662,9	687,8
Rajustements ²	8,8	36,5	36,5	36,5
Dépenses nettes prévues	615,7	678,1	699,4	724,3
Moins : Recettes non disponibles	0,9	0,6	0,6	0,6
Plus : Coût des services reçus à titre gracieux	2,7	2,7	2,7	2,7
Coût net du programme	617,5	680,2	701,5	726,4
Équivalents temps plein	264,0	270,0	242,0	242,0

¹ Ce montant reflète les prévisions les plus justes du total des dépenses nettes prévues jusqu'à la fin de l'exercice courant.

² Les rajustements tiennent compte des approbations obtenues depuis le Budget principal des dépenses et comprennent les initiatives énoncées dans le budget fédéral de 2001, le budget supplémentaire des dépenses, etc.

Annexe A – Renseignements financiers

Les tableaux 2, 3 et 4 présentent les renseignements financiers exigés sur le CRSNG.

Tableau 2 : Résumé des paiements de transfert

(en millions de dollars)	Prévision des dépenses 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Dépenses prévues 2004-2005
Subventions				
Appui à la recherche et à l'érudition	582,5	644,6	675,6	700,5
Total des subventions	582,5	644,6	675,6	700,5
Contributions	—	—	—	—
<i>Autres paiements de transfert</i>	—	—	—	—
Total des subventions, des contributions et des autres paiements de transfert	582,5	644,6	675,6	700,5

Tableau 3 : Source de recettes non disponibles

(en millions de dollars)	Prévision des recettes 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004	Recettes prévues 2004-2005
Appui à la recherche et à l'érudition	0,9	0,6	0,6	0,6
Total des recettes non disponibles	0,9	0,6	0,6	0,6

Tableau 4 : Coût net du programme pour 2002–2003

(en millions de dollars)	Total
Dépenses prévues (budgétaires et non budgétaires du Budget principal des dépenses plus les rajustements)	678,1
Plus : Services reçus à titre gracieux	
- Installations fournies par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	1,6
- Contributions couvrant la part des employeurs aux primes d'assurance des employés et les coûts assumés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1,1
- Contribution au régime d'indemnisation des victimes d'accidents du travail assurée par Développement des ressources humaines Canada	—
- Salaires et coûts associés aux services juridiques fournis par le ministère de la Justice	—
	2,7
Moins : Recettes non disponibles	0,6
Coût net du programme pour 2002-2003	680,2

Annexe B – Initiatives pangouvernementales et initiatives horizontales ou collectives

Initiatives pangouvernementales

Les figures 9, 10 et 11 décrivent trois initiatives pangouvernementales, les résultats visés par le CRSNG et les moyens prévus pour atteindre les résultats visés.

Figure 9 : Gouvernement en direct	
Résultats prévus	Principales activités connexes
<p>La possibilité pour la population canadienne d'interagir avec le CRSNG, de recevoir de l'information et des services et de faire des affaires par voie électronique.</p> <p>Un portail Internet robuste qui permet au CRSNG, à sa clientèle et à ses partenaires d'échanger de l'information, de collaborer, de traiter les demandes et d'administrer les bourses et subventions par voie électronique.</p>	<p>Mettre en œuvre un plan de projet concernant une approche de prestation de services axée sur le portail en rapport avec l'initiative <i>Gouvernement en direct</i>. Au nombre des activités, mentionnons les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaboration d'un processus électronique Web pour la présentation des demandes de subvention, centré sur la clientèle et convivial, afin de faciliter la collaboration en direct¹, l'approbation par les universités, l'évaluation par les pairs et le transfert de données aux bases de données internes du CRSNG; • élaboration d'outils virtuels bidirectionnels de partage de l'information et de services électroniques à l'intention des pairs évaluateurs et des administrateurs d'université; • facilitation de la gestion électronique de documents; • élaboration d'outils Web pour la gestion des bourses et subventions et le suivi des progrès réalisés. <p>Collaborer avec les autres organismes subventionnaires fédéraux ainsi qu'avec diverses organisations participant au financement de la recherche, afin de cerner les domaines d'intérêt mutuel et les possibilités de partager les produits et services et d'élaborer des normes communes de service.</p> <p>Tout au long de l'année à venir, terminer la mise en œuvre des normes d'<i>Uniformité de la présentation et de l'exploitation pour l'Internet</i> établies par le Secrétariat du Conseil du Trésor.</p>

¹Échange d'information bidirectionnel entre les personnes qui demandent une subvention et leurs universités et partenaires de recherche.

Initiatives pangouvernementales (suite)

Figure 10 : Amélioration des services	
Résultats prévus	Principales activités connexes
<p>Une amélioration importante et quantifiable de la satisfaction de la clientèle à l'égard des services du CRSNG.</p>	<p>Établir un plan d'amélioration des services, définir des normes de prestation pour les principaux services et en faire rapport ainsi que fixer les seuils et les objectifs s'appliquant à la satisfaction des clients.</p> <p>Trouver des moyens d'alléger la tâche des chercheurs qui présentent des demandes de subvention ou qui participent à l'évaluation des demandes présentées par d'autres candidats (objectif principal de l'initiative <i>Gouvernement en direct</i> décrite à la figure 9). Examiner la faisabilité et l'avantage potentiel d'une consolidation des programmes.</p> <p>Au nombre des initiatives existantes visant à améliorer le service à la clientèle, soulignons les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • continuer à élaborer des normes de service et des ententes sur les niveaux de service (par exemple, entente sur le niveau de service pour le centre de soutien de la Division des systèmes d'information); • continuer à harmoniser les politiques et procédures avec celles d'autres organismes subventionnaires fédéraux; • continuer à clarifier et à codifier les responsabilités et rôles respectifs des organismes subventionnaires fédéraux et des établissements administrant les subventions; • établir un inventaire des possibilités et outils de mesure au chapitre de la satisfaction de la clientèle; • élaborer un mécanisme pour intégrer diverses sources de rétroaction sur la satisfaction des clients; <p>évaluer dans quelle mesure les possibilités et les outils d'évaluation en matière de satisfaction des clients respectent les exigences du <i>Cadre stratégique pour l'amélioration de la prestation des services au gouvernement du Canada</i>.</p>

Initiatives pangouvernementales (suite)

Figure 11 : Modernisation de la fonction de contrôleur	
Résultats prévus	Principales activités connexes
<p>Un cadre de gestion qui soit intégré, assure la saine gestion des ressources et la prise de décisions efficaces et accorde de l'importance non plus aux contrôles et à la conformité mais aux résultats et aux valeurs.</p> <p>Le CRSNG fonctionnera conformément à des « Pratiques de gestion intégrée ».</p>	<p>Créer un bureau de gestion de projets, qui s'occuperait exclusivement de cette initiative et qui serait chargé d'établir un mandat, un cadre de référence et des plans de travail et de surveiller les initiatives suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • élaborer un exposé de sensibilisation sur les pratiques de gestion intégrée et la modernisation de la fonction de contrôleur; • amorcer une évaluation de la capacité et faire approuver le rapport définitif par l'équipe de la haute direction dans les 12 mois suivant le début des activités (proposé pour le 1^{er} avril 2002); • élaborer et faire approuver un plan d'action qui porterait sur les points à améliorer cernés par une évaluation de la capacité, trois mois après la fin de celle-ci; • mettre en œuvre les principaux volets du plan d'action et atteindre un niveau minimum acceptable, tel qu'on l'aura déterminé en consultation avec le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), un an après l'approbation du plan d'action; • continuer à progresser vers une modernisation complète et intégrée de la fonction de contrôleur telle qu'on l'aura déterminée en consultation avec le SCT, deux ans après l'approbation du plan d'action; • faire état tous les trois mois de l'initiative de modernisation de la fonction de contrôleur au Comité de gestion, et tous les six mois au Bureau du Conseil du CRSNG. Le CRSNG rendra compte chaque année au SCT des progrès réalisés dans la modernisation de sa fonction de contrôleur. Il rendra compte des progrès dans la modernisation de sa fonction de contrôleur dans les rapports sur le rendement, à compter de l'automne 2002. Le Bureau de gestion de projets communiquera également régulièrement avec le Bureau de la modernisation de la fonction de contrôleur du Secrétariat du Conseil du Trésor.

Initiatives horizontales ou collectives

La figure 12 ci-après présente une initiative collective où le CRSNG joue un rôle important à l'appui de son résultat stratégique : *Faire profiter la population canadienne des avantages économiques et sociaux découlant d'une main-d'œuvre hautement spécialisée et du transfert, des universités et des collèges vers les autres secteurs, des connaissances acquises par les chercheurs canadiens en sciences naturelles et en génie.*

Figure 12 : Panel d'experts et Secrétariat inter-agences en éthique de la recherche			
But	Liste des partenaires	Somme allouée par les partenaires (en millions de dollars par an)	Résultats prévus
<p>La gestion de l'élaboration, l'interprétation, la promotion et la mise en œuvre de <i>l'Énoncé de politique des trois Conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains.</i></p> <p>Lancée en mai 2001.</p> <p>Rapport sur les résultats prévu pour 2006.</p>	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG)	0,24	La promotion de normes d'éthique élevées dans le domaine de la recherche comportant des êtres humains menée au Canada afin d'assurer la protection des personnes participantes.
	Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH)	0,27	Une meilleure protection des personnes participant à la recherche et, en conséquence, une plus grande confiance du public dans la recherche canadienne, au pays et à l'étranger.
	Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)	0,65	<p>Une augmentation de la capacité et un élargissement du tronc de connaissances sur l'éthique de la recherche au Canada.</p> <p>Une collaboration entre les trois organismes subventionnaires fédéraux, les établissements de recherche, les comités d'éthique de la recherche, les chercheurs, les gouvernements et d'autres organisations, et le public, dans la poursuite de principes d'éthique élevés de la recherche menée avec des êtres humains au Canada.</p>

Annexe C –Le CRSNG en bref (Figure 13)



**NSERC
CRSNG**

La prospérité et une qualité de vie supérieure pour les Canadiens

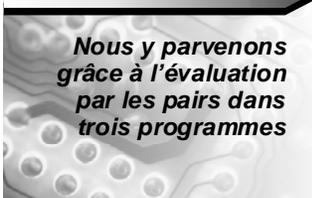
Notre vision et
notre mission

Smart **Canada** en tête

Nous investissons
dans :



Nous visons l'excellence
au Canada



Nous y parvenons
grâce à l'évaluation
par les pairs dans
trois programmes

la découverte

Recherche concurrentielle en sciences et en génie donnant accès au nouveau savoir provenant du monde entier

LA CRÉATION DU SAVOIR

Les subventions à la découverte pour la recherche fondamentale dans les universités

EXCELLENCE

les gens

Hautement qualifiés, instruits et aptes à recevoir une éducation permanente

TOUS LES DOMAINES DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

Les bourses destinées aux étudiants du 1^{er} cycle et des cycles supérieurs, aux boursiers postdoctoraux et à certains professeurs universitaires

l'innovation

Utilisation productive du nouveau savoir dans tous les secteurs de l'économie et de la société

L'UTILISATION DU NOUVEAU SAVOIR

Les partenariats de recherche entre les universités et l'industrie ainsi que d'autres secteurs

Le CRSNG poursuit également ses objectifs en exerçant de l'INFLUENCE dans des domaines qui vont au-delà de son programme

Annexe D – Personnes-ressources

Figure 14 : Personnes-ressources et site Web

L'adresse du site Web du CRSNG est la suivante : www.crsng.ca.

Une base de données que l'on peut consulter dans Internet et qui présente toutes les subventions et bourses accordées par le CRSNG depuis 1991 se trouve à www.crsng.ca/programs/result/basedonn.htm.

Pour obtenir plus de renseignements sur le présent rapport, veuillez communiquer avec :

M. Steve Shugar
Directeur, Politiques et relations internationales
Tél. : (613) 995-6449; téléc. : (613) 947-5645
Courriel : steve.shugar@crsng.ca

ou

M^{me} Robbyn Plumb
Gestionnaire, Politiques et relations internationales
Tél. : (613) 996-0923; téléc. : (613) 947-5645
Courriel : robbyn.plumb@crsng.ca

Documents de référence

Chrétien, Jean, premier ministre. *Adresse du Premier ministre Jean Chrétien en réponse au discours du Trône*, le 31 janvier 2001.

Ministère des Finances. *Le plan budgétaire 2001*, le 10 décembre 2001.

CRSNG. *Rapport sur le rendement*, 2000-2001.

CRSNG. *Structure de planification, de rapport et de responsabilisation*, 1997.